INSTANCE DE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

Les «réserves» et les «suspicions» de l'opposition

Elle fait partie des revendications phares, sinon la doléance principale de l'opposition : l'instauration d'une instance indépendante de supervision des élections.

Le pouvoir, qui y a donné une suite en constitutionnalisant une Haute instance indépendante de surveillance des élections (article 194), vient de faire le premier pas pour la matérialisation de cet outil puisque le projet de loi organique y afférent a été approuvé, mardi, par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République.

Ainsi, on en sait quelque peu sur cette instance qui sera composée de 410 membres dont une moitié constituée de magistrats et l'autre de membres de la société civile, tous nommés par le chef de l'Etat.

Quant à son président, il sera nommé, toujours par le président de la République, après consultations avec les partis politiques.

Seulement, ce projet de loi n'emballe pas pour autant cette opposition qui a, pourtant, fait de cette doléance, son cheval de bataille. Même s'ils soutiennent attendre encore les détails de ce projet de loi, ses membres nourrissent d'ores et déjà des «réserves» et «suspicions» puisque affirmant sentir des relents de «perversion» comme le pouvoir a l'habitude de faire des revendications de l'opposition.

M. K.

ATMANE MAZOUZ, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION DU RCD :

«Une offre en trompe-l'œil pour duper et entretenir la confusion»

«Le communiqué du Conseil des ministres n'est pas porteur de révolutions. Les attentes des Algériens et de l'opposition, notamment celle portant sur le contrôle et la gestion des élections, sont complètement ignorées.

Nous ne croyons pas qu'avec les instruments annoncés qu'il y a une volonté d'aller vers des élections transparentes. Un projet de loi qui doit traiter de la transparence des élections ne doit pas être soumis à un Parlement issu de la fraude pour statuer sur son effectivité. Le pouvoir cherche à se pérenniser en donnant l'illusion d'une volonté de changement.

Or, il est souvent trahi par ses pratiques et la violation récurrente des lois. Nous sommes, encore une fois, devant une offre en trompe-l'œil destinée à duper et à entretenir la confusion. L'avant-projet de loi adopté par le Conseil des ministres ne donne pas suffisamment de garanties pour que les Algériens ne revivent pas les méthodes du passé et nous jugeons, au RCD, que le texte ne répond pas au problème crucial de la gestion et du contrôle des élections et, par voie de conséquence, au problème de la légitimité des institutions.»

AHMED ADHIMI, PORTE-PAROLE DU PARTI DES AVANT-GARDES DES LIBERTÉS :

«Cette instance est créée par le pouvoir pour le pouvoir»

«Nous, nous voulons d'une instance indépendante, de préparation et de supervision des scrutins électoraux, de leur début à leur fin, soit la proclamation des résultats. Une instance composée de personnalités réellement indépendantes qui n'a rien à voir avec celle qui nous est proposée.

Celle-ci est créée par le pouvoir et pour le pouvoir du moment que son président est désigné par le chef de l'Etat, que 50% de sa composante sont choisis parmi des magistrats eux-mêmes nommés par l'exécutif alors que les 50% restants reviennent à la société civile.

Cette dernière est dans sa grande majorité utilisée par le pouvoir et lui est acquise.

On a vu comment elle s'est alignée derrière le candidat du consensus lors de la dernière élection présidentielle qui renseigne clairement sur sa neutralité. Nous voulons également que le ministère de l'Intérieur ne se mêle plus du processus électoral. Cette haute instance annoncée n'est ni autonome ni indépendante. Nous aurions aimé que cette instance soit l'aboutissement d'un large débat entre les partis de l'opposition et ceux du pouvoir.»

NOUREDDINE BAHBOUH, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES ET SOCIALES (UFDS) :

«Pour peu que la volonté politique se manifeste»

«Nous attendrons le temps que ce projet de loi soit rendu public pour nous prononcer.

Ceci dit, notre revendication, qui est celle de larges pans de l'opposition, est connue de tous pour avoir été suffisamment vulgarisée puisque portée depuis de longs mois et faisant partie des recommandations de la conférence de Mazafran.

Nous, nous voulons d'une instance réellement indépendante de supervision des élections qui aura un œil sur le moindre détail des processus électoraux ; que ce soit le fichier électoral, le droit de regard sur les candidatures avec prérogatives d'en rejeter, l'affichage,…

Ce qui est naturellement possible pour peu que la volonté politique se manifeste.»

YOUNES-SABEUR CHÉRIF, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION À JIL JADID :

«Le pouvoir veut le retour à l'ère du parti unique»

«Le pouvoir a tout repris de sa main gauche ce qu'il donne de sa main droite. Nous avons comme preuve la loi électorale incompréhensible qui oblige chaque parti qui n'a pas obtenu 5% des suffrages exprimés lors des trois derniers scrutins à collecter autant de parrainages lors des futures élections. Encore que le pouvoir a, à ce niveau, la capacité de contrôler cette opération de collecte des parrainages. C'est une volonté délibérée et inavouée d'étouffer le multipartisme et de retourner à l'ère du parti unique.»

NAÂMANE LAOUAR, VICE-PRÉSIDENT DU MSP :

«D'abord la volonté politique»

«Ce qui nous intéresse, nous au MSP, c'est la volonté politique du pouvoir d'aller réellement vers des élections propres et honnêtes qui concrétiseront la volonté populaire et se départir définitivement du fléau de la fraude qui a entaché tous les processus électoraux de l'Algérie postindépendance. Car, pour le reste, tout est facile et les détails de la matérialisation de cette volonté politique feront l'objet de discussions et de dialogue. Ce qui ne semble pas être le cas dans la démarche actuelle du pouvoir puisque la commission dont il parle est loin du profil de celle que l'opposition ne cesse de revendiquer ; c'est-à-dire libre et indépendante dans sa composante et dans son fonctionnement. Tous les membres de cette commission annoncée sont nommés par le président de la République et l'expérience nous a suffisamment renseigné que l'administration n'a jamais été neutre et s'est souvent mise au service de partis bien déterminés.»

Propos recueillis par M. K.

RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU RND CE WEEK-END

La composante du bureau national à l'ordre du jour

Le premier conseil national du RND, post-congrès extraordinaire, se tiendra cette fin de semaine, a annoncé le parti dans un communiqué rendu public. Selon des indiscrétions, l'ordre du jour de cette rencontre sera articulé essentiellement autour de la question organique. Il sera question d'annoncer aux membres du conseil national la composante du nouveau bureau national.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Elu à la majorité écrasante lors du dernier congrès national du RND, le cinquième depuis sa création, M. Ahmed Ouyahia est appelé, à compter dès vendredi prochain, à faire face aux membres du conseil national. A ces derniers, il est appelé à présenter les membres de son bureau national, dont la composante se voit dans l'obligation de mener à bien les résolutions du parti.

Selon les mêmes sources, Ahmed Ouyahia a multiplié depuis quelques jours les contacts et les rencontres avec plusieurs membres du conseil national à même de réunir les conditions pour la composition de son bureau national. La crise organique vécue par le parti depuis plus d'une année, avec notamment la montée au créneau de l'opposition dont la majorité est recensée dans la capitale aurait contraint le secrétaire général, ajoutent nos sources, «à agir dans la discrétion la plus totale tout en élargissant ses consultations afin d'éviter que la fracture organique ne prenne des proportions autres que celles déjà enregistrées».

Il n'en demeure pas moins que la question organique du RND a de tout temps constitué le maillon faible de ce parti. Ainsi, à moins d'une année des élections législatives et à quinze mois des locales, Ahmed Ouyahia est appelé à «agir» en usant de son «intelligence» politique à même de mener son parti avec «beaucoup de sérénité» vers les échéances électorales prochaines.

Lors de son intervention à l'ouverture du congrès, M. Ouyahia, avait indiqué que «le RND est enfin arrivé à la tenue de ce congrès extraordinaire, un événement qui a suscité beaucoup de commentaires, un événement qui, pour nous, est une occasion pour remémorer notre propre passé, de marquer une halte sur notre présent, de jeter un regard sur l'avenir du parti».

Pour rappel, la résolution organique du RND avait notamment conclu en «le soutien du programme du président de la République, et l'appui à l'action du gouvernement, à un moment où l'Algérie est appelée à relever d'importants défis nationaux et régionaux, le développement de ses propres rangs et de sa contribution au débat sur les questions d'intérêt national, et la participation du parti aux élections législatives et locales en 2017».

A. B.